

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Poste-cadre permanent | Temps plein | 40 heures par semaine

À compter du 1er janvier 2027, la Ville de Saint-Pie assurera la gestion d'un nouveau service intermunicipal de sécurité incendie desservant les Municipalités de Saint-Pie, Saint-Dominique, Saint-Liboire et Saint-Valérien-de-Milton.

Ce projet mobilisateur vise à réunir les forces des quatre casernes autour d'une organisation commune, collaborative et efficace. Pour contribuer à sa mise en place et à son développement, la Ville de Saint-Pie recherche une personne rassembleuse, rigoureuse et mobilisatrice pour occuper le poste de directeur ou directrice du Service de sécurité incendie.

Votre défi

À titre de directeur ou directrice du Service de sécurité incendie, vous assurerez la direction et la coordination du nouveau Service intermunicipal. Votre mandat sera de mobiliser les expertises présentes dans les quatre casernes et, en étroite collaboration avec les directeurs de caserne et les équipes, de développer une vision commune du Service.

Vous agirez également comme conseiller stratégique et personne-ressource auprès de la direction générale de la Ville de Saint-Pie, des municipalités partenaires et des différentes instances concernées.

Bâtir ensemble le nouveau Service

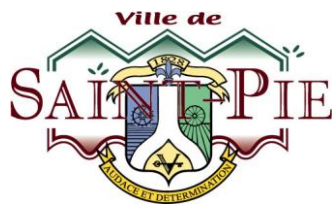
La mise en place du nouveau Service constituera une responsabilité collective. En collaboration avec les directeurs de caserne, vous participerez à définir son organisation, ses pratiques et ses priorités, en mettant à profit l'expérience et la connaissance du terrain de chacune des casernes.

Vous coordonnerez l'intégration progressive des ressources et favoriserez l'harmonisation des pratiques, des procédures et des façons de faire. Vous travaillerez également avec les directeurs de caserne à l'élaboration et à l'amélioration des politiques, procédures et directives nécessaires au fonctionnement du Service.

Mobiliser les équipes et assurer l'efficacité opérationnelle

La réussite du Service reposera d'abord sur ses membres et sur la capacité des différentes casernes à travailler ensemble.

Avec l'appui des directeurs de caserne, vous contribuerez au recrutement, à l'intégration, à l'encadrement et au développement du personnel. Vous coordonnerez la planification de la formation et des entraînements nécessaires au maintien des compétences et au développement d'une culture commune. Vous veillerez également à l'organisation des ressources humaines et matérielles afin d'assurer une couverture adéquate du territoire. Les directeurs de caserne demeureront des acteurs clés dans



l'identification des besoins, la résolution des enjeux opérationnels et l'amélioration continue des façons de faire.

Vous assurerez par ailleurs, le suivi des responsabilités confiées au Service en vertu du schéma de couverture de risques, notamment en matière de planification, de programmes, de suivi des risques, de plans d'intervention et de reddition de comptes.

Planifier et gérer les ressources avec rigueur

Vous assurerez la planification et le suivi des ressources financières et matérielles du Service. Vous préparerez les prévisions budgétaires, analyserez les besoins et formulerez les recommandations nécessaires à la direction générale et aux instances municipales concernées.

En collaboration avec les directeurs de caserne, vous participerez également à la planification des besoins en véhicules, en équipements et en investissements afin d'assurer la disponibilité et le développement des capacités du Service.

Votre rôle consistera ainsi à établir une vision d'ensemble, à faciliter les arbitrages et à assurer une utilisation cohérente et optimale des ressources disponibles.

Assurer la concertation et les relations intermunicipales

Vous assurerez une communication efficace entre le Service, les directions générales et les municipalités participantes, tout en maintenant les mécanismes de concertation nécessaires entre les casernes.

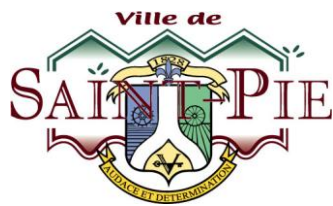
Vous agirez comme personne-ressource auprès des directions générales des municipalités participantes, contribuerez aux travaux du comité consultatif en sécurité incendie et présenterez les analyses et recommandations nécessaires à la prise de décision.

Contribuer à la coordination régionale en sécurité incendie et civile

Dans le cadre d'une entente de services, une partie de votre expertise sera également mise à la disposition de la MRC des Maskoutains afin de contribuer à la coordination régionale en matière de sécurité incendie et de sécurité civile.

Vous participerez à la mise en œuvre et au suivi du schéma de couverture de risques, notamment en prenant part aux différents comités et travaux qui en découlent. Vous contribuerez également à la coordination de la prévention incendie régionale et à la planification des activités.

Vous assurerez également le suivi et la coordination de certaines ententes relevant de la MRC en matière de sécurité incendie, en collaboration avec les municipalités, les services de sécurité incendie et les partenaires concernés.



En matière de sécurité civile, vous contribuerez à la coordination des responsabilités régionales et à la concertation entre les différents partenaires, notamment par l'animation du comité régional de sécurité civile.

Ce volet régional vous permettra de mettre votre expertise au service d'une approche concertée et cohérente à l'échelle de la MRC, en favorisant la collaboration entre les municipalités, les services de sécurité incendie et les partenaires régionaux.

Le profil que nous recherchons

Nous recherchons une personne qui combine une solide connaissance du milieu de la sécurité incendie, une expérience significative en gestion et un leadership rassembleur.

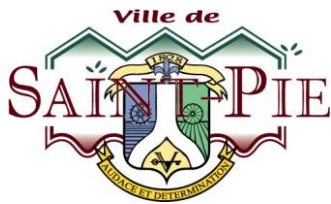
La personne recherchée possède :

- une formation pertinente en sécurité incendie, en administration, en gestion ou dans un domaine connexe;
- une connaissance des enjeux liés à la prévention incendie, aux télécommunications d'urgence et à la sécurité civile constitue un atout important;
- une certification Officier I ou une autre formation reconnue comme pertinente pour l'exercice de la fonction;
- au moins cinq années d'expérience pertinente en sécurité incendie, dont une expérience significative en gestion ou en supervision;
- une excellente connaissance de la Loi sur la sécurité incendie, du fonctionnement d'un schéma de couverture de risques et du cadre municipal québécois;
- une bonne connaissance des enjeux de santé et de sécurité du travail applicables aux services de sécurité incendie;
- de l'expérience en gestion budgétaire, en gestion de personnel et en gestion d'équipements;
- une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- une bonne maîtrise de Microsoft 365;
- un permis de conduire valide.

La connaissance d'un logiciel spécialisé en gestion de la sécurité incendie, notamment Première Ligne, sera également considérée comme un atout.

Au-delà de l'expérience, nous cherchons surtout...

Vous êtes une personne rassembleuse, qui sait mobiliser les équipes et les partenaires autour d'une vision commune. Vous combinez jugement, capacité décisionnelle et sens de la concertation. Surtout, vous avez envie de bâtir, collaborer et faire évoluer une nouvelle organisation.



Ce que nous offrons

- un poste-cadre permanent à temps plein;
- un horaire régulier de 40 heures par semaine;
- un salaire concurrentiel, établi selon l'expérience et les qualifications;
- des assurances collectives payées à 100 % par l'employeur;
- un régime de retraite simplifié, avec une contribution de l'employeur de 7,5 %;
- 80 heures de congés personnels par année, dont 56 heures monnayables;
- 13 jours fériés rémunérés et 2 jours rémunérés lors de la période des fêtes;
- l'occasion de jouer un rôle déterminant dans la création et le développement d'un nouveau service intermunicipal de sécurité incendie.

Une disponibilité occasionnelle en dehors des heures normales de travail est requise selon les responsabilités du poste.

L'entrée en fonction est prévue le 4 janvier 2027.

Faites partie du projet

Vous souhaitez mettre votre expérience et votre leadership au service d'un projet municipal structurant? Vous aimeriez contribuer à la création d'une organisation qui mise sur la collaboration, le développement des équipes et l'amélioration continue?

Nous souhaitons vous rencontrer.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre une lettre de présentation accompagnée de leur curriculum vitae, au plus tard le 13 novembre 2026, à l'attention de la direction générale par courriel à l'adresse dg@villest-pie.ca.

Veuillez inscrire « Candidature – Direction du Service de sécurité incendie » dans l'objet du courriel. Les entrevues se tiendront entre le 16 et le 27 novembre 2026. Nous remercions toutes les personnes pour leur intérêt; seules celles retenues pour la suite du processus seront contactées.

La Ville de Saint-Pie souscrit au principe d'égalité en emploi et encourage toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature.